



## comment faire pour récupérer un peu de moyens

Par **seblena41**, le **16/09/2012 à 12:47**

12 ans de vie commune. c'est moi qui a demandé le divorce. Mon avocat me dit que j'aurais 3 ou 4 milles euros. Je trouve ça pas juste. Car pendant 12 ans j'ai participé dans les frais de la maison. Elle appartient à mon ex-mari. Car il l'a acheté avant notre mariage. Entre temps il a mal tourné et est tombé dans une dépression + alcool. J'ai la domiciliation de notre enfant de 8 ans. Mais je refuse de rester avec les mains vides. J'ai payé des crédits pour l'amélioration de la maison. J'ai pas l'accée au documents. Tout est resté chez lui. Comment faire pour obtenir la preuve? Est-ce qu'il y a un système de calcule par rapport à la vie commune. Actuellement je gagne + que lui. Est-ce que s'est un obstacle pour les comptes sur 12 ans. Je me retrouve avec mes deux enfants en location et sans rien. Je suis révoltée. Comment je peux faire pour avoir un peu de moyens pour repartir?